



## UNE MISSION FORFAITAIRE

- Conseil préalable
- Formalités administratives
- Formalités d'enregistrement

...

# Augmentation de capital



group**egz**  
Conseil juridique

# Augmentation de capital

La mission augmentation de capital permet d'acter l'augmentation des ressources de l'entreprise en contrepartie d'actions ou de parts sociales distribuées aux associés et/ou actionnaires.

Il s'agit d'une procédure juridique spécifique qui doit être totalement maîtrisée pour être légale.



## AUGMENTATION DE CAPITAL

---

La mission AUGMENTATION DE CAPITAL prend en charge :

### Nature de l'augmentation de capital et règles applicables

- *Information et conseil*
- *Numéraire, apports de titres, réserves...*
- *Conséquences, modalités, primes d'émission...*

### Formalités administratives

- *Collecte des documents et pièces justificatives*
- *Annonce légale*

### Formalités juridiques

- *Rédaction des actes*
- *Assemblée(s) Générale(s) Extraordinaire(s)*
- *Modification des statuts*

### Formalités d'enregistrement

- *Auprès du Greffe du Tribunal de Commerce*
- *Auprès du Service des Impôts des Entreprises (SIE)*

group**egz**  
Conseil juridique

## INFORMATIONS & DEVIS

par téléphone : **01 70 617 610**

par e-mail : **clients@egz.fr**